

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Service Gestion du domaine public à titre commercial

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC PAR UNE TERRASSE**

Ce formulaire est à compléter pour toute demande d'occupation du domaine public pour une terrasse commerciale, conformément à l'arrêté municipal du 10 mars 2020.

Votre demande porte sur :

- Changement ou installation de mobilier de terrasse (table, chaise, jardinière, store banne, parasol...)
 Changement de superficie et/ou de période

Le demandeur (à remplir obligatoirement)

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

SOCIETE

N° SIRET

ADRESSE

MAIL

Tel Port

L'établissement (à remplir obligatoirement)

ENSEIGNE

ADRESSE

Tel Port



Je soussigné(e) Madame, Monsieur

agissant en qualité de propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer, sur le domaine public, une terrasse de

m² :

du 1^{er} janvier au 31 décembre (12 mois)

ou

du 1^{er} avril au 30 septembre (6 mois)

Largeur de la terrasse m

Profondeur de la terrasse m

Je certifie que les informations indiquées dans le dossier et les pièces jointes sont sincères.

Fait à Le

Signature

Notice mobilier de terrasse

En cas de renouvellement à l'identique du mobilier de terrasse ou de changement de période, vous n'êtes pas concerné(e) par cette partie du formulaire.

Tables

Forme : ronde carrée rectangulaire
Matériaux : bois aluminium métal plastique
autres
Nombre

Joindre des photos du mobilier

Chaises

Matériaux : bois aluminium métal toile plastique
autres
Nombre

Joindre des photos du mobilier

Parasols oui non

Forme : ronde carrée rectangulaire hexagonale
Couleurs
Nombre

Aucune inscription publicitaire ne doit apparaître sur les parasols

Joindre des photos du mobilier

Délimitations oui non

Jardinière

Matériaux : bois plastique métal
Nombre

Paravents

Matériaux : bois acier autres
Nombre

Joindre des photos du mobilier

Stores bannes oui non

Longueur cm Largeur cm
Couleur

Joindre des photos de la devanture commerciale actuelle et l'insertion du store banne sur la devanture commerciale. Le store banne devra présenter une unité de couleur avec les parasols de la terrasse.

Plancher oui non

L'installation d'un plancher est autorisé uniquement si la configuration des lieux l'impose

Plancher

Matériaux : bois bois peint bois vernis autres
Longueur cm Largeur cm

Garde-corps ajouré plein

Matériaux : bois métal autres
Hauteur

Les garde-corps sont obligatoires dès lors que la terrasse est attenante à une voie de circulation

Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite

Rampe : fixe intégrée à la terrasse amovible

Un plancher installé sur un espace public ne pourra pas dépasser 25 cm de hauteur et devra prévoir un accès pour les PMR : soit une rampe intégrée à la terrasse soit une rampe amovible

Accès trottoir : oui non

Dans le cas d'un plancher en continuité avec le trottoir celui-ci devra être à la même hauteur que le trottoir.

Plans et photos à joindre

Avis Occupation du Domaine Public / Affaires Commerciales

Favorable

Défavorable

Commentaire :

Avis Architecte des Bâtiments de France / Service Droit des Sols

Favorable

Défavorable

Commentaire :

CONSTITUTION DU DOSSIER

Pour être instruite, toute demande d'occupation du domaine public pour une terrasse doit être constituée des pièces suivantes :

Pour un changement de superficie sans changement de mobilier de terrasse :

- Le présent formulaire complété et signé
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et risques annexes pour l'exercice de votre activité, en cours de validité
- Les documents justifiant de l'activité professionnelle du demandeur (extrait Kbis)
- Un plan côté de l'extension de terrasse souhaitée

Pour une nouvelle installation ou un changement de mobilier de terrasse (tables, chaises, paravent...) :

- Le présent formulaire complété et signé
- Les documents justifiant de l'activité professionnelle du demandeur (extrait Kbis)
- Un plan côté suffisamment large pour montrer l'insertion de la terrasse dans son environnement
- Des photos du site concerné permettant d'appréhender tout l'environnement de la future terrasse
- La description précise de tous les éléments de la terrasse (Cf. Notice mobilier de terrasse)
- Des photos de chaque mobilier (tables, chaises, jardinières, parasols, paravents)
- La description du lieu de stockage du mobilier en dehors des heures d'ouverture de l'établissement
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et risques annexes pour l'exercice de votre activité, en cours de validité
- La déclaration préalable ci-jointe complétée et signée

Retourner votre dossier complet au service Gestion du domaine public à titre commercial

4 rue Félix Le Dantec à ST-BRIEUC

Tél : 02 96 62 53 39

Mail : odp-commercial@saint-brieuc.fr